

# ► Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

**PS**

## CHÂTILLON MONTROUGE : LES HABITANTS OUBLIÉS

La Communauté de communes Châtillon-Montrouge est née en janvier dernier. Deux séances du conseil communautaire ont déjà eu lieu (les comptes-rendus sont sur notre site).

Les compétences transférées à la communauté montrent que celle-ci n'aura qu'une activité limitée sans bénéfice réel pour les Montrougiens. Ses seules compétences sont le traitement des déchets, la salle d'arme de Châtillon, Montbus, la fourrière, les services funéraires, la mission locale et les ZAC d'intérêt communautaire – qui n'existent pas – et non les ZAC ? contrairement à ce qu'affirme M. Metton, page 8 du n°61 de Montrouge Magazine. Alors pourquoi cette communauté ? M. Metton dira que, plus tard, des projets interviendront. Pourquoi ne pas les avoir préparés avant ?

Ce qui est déjà très réel, ce sont les indemnités que percevront chaque mois, le Président (2988,61 E) et le Vice-Président (1195,59 E) pour administrer des services qu'ils géraient déjà, l'un et l'autre, en tant que Maire. Ils ont annoncé que l'an prochain, ils inverseront les responsabilités et les indemnités...

Même si une communauté réduite à deux villes a peu de moyens, les élus socialistes, dont Wilfrid VINCENT, élu Conseiller communautaire, s'engagent à faire des propositions pour qu'elle ne reste pas une coquille vide mais apporte aux Montrougiens des services nouveaux et les fasse bénéficier de complémentarités et d'économies budgétaires.

Les élus socialistes : 108, av. H. Ginoux (01 42 53 78 46) ou sur le site <http://psmontrouge.free.fr/>

**Philippe BASSINET, Jean-Michel FIET, Jacqueline FINOT-FREBAULT, Joëlle LASSERRE, Wilfrid VINCENT.**

**PCF**

## LIGNE 4, LE MÉTRO... EN RETARD

Argument choc des promoteurs pour la vente des logements de standing et autres résidences, claironné par le Maire pressé de chambouler le centre-ville, l'arrivée du métro à Montrouge a, hélas, du plomb dans l'aile.



Annie Braidotti

L'entrée en service avec la station « Mairie » qui devait avoir lieu en 2006, puis 2007 ne le sera pas avant ... 2010, au mieux. Cette mauvaise nouvelle pour les Montrougiens et les Balnéolais, puisque le prolongement est retardé d'autant sinon plus, est à rechercher à droite, du côté du gouvernement, par son désengagement financier, son refus d'actualiser sa part dans le coût des travaux et d'entamer des négociations nécessaires avec la Région pour le prolongement total de cette ligne et son financement.

Ainsi, après avoir freiné des quatre fers pendant des décennies, la droite et le gouvernement trouvent aujourd'hui un nouveau subterfuge pour en retarder la réalisation.

Rappelons que ce prolongement a été obtenu et inscrit par la majorité de gauche de la Région, l'intervention des élu(e)s communistes, notamment Madame Janine Jambu, Députée et l'action de la population.

Conjointement avec cette arrivée du Métro à Montrouge, un projet pharaonique et fort coûteux du réaménagement du centre-ville est annoncé. L'Église St Jacques serait rasée, le quartier chamboulé, une galerie marchande en sous sol réalisée. Les promoteurs (encore eux) et autres marchands de béton se frottent déjà les mains !



Patrick Robineau

CONSEILLERS  
MUNICIPAUX

**Groupe P.C.F. – 14 rue C. Pelletan**

**MNR**

## CONSTITUTION EUROPÉENNE

La Constitution Européenne soumise au référendum ne peut en aucun cas fonder une Europe européenne, indépendante et puissante, car :

- Elle ne limite pas l'Europe au seul continent européen, mais prévoit l'entrée de pays extra-européens.
- Elle n'assure pas l'indépendance de l'Europe face aux Etats-Unis et ne vise pas à la création d'une puissance militaire européenne en dehors de l'OTAN.
- Elle n'affirme pas clairement les racines judéo-chrétiennes de l'Europe.
- Elle ne permet pas à l'Europe de résister à la mondialisation et aux délocalisations.

Avec la directive BOLKESTEIN, les salariés français n'auront qu'une alternative : se retrouver au chômage ou se contenter des avantages sociaux polonais, tchèques ou turcs ( critères communautaires et religieux de sélection pour les emplois). Les entreprises françaises seront remplacées par des entreprises d'Europe de l'Est ( ou d'ailleurs ) à faible fiscalité et appliquant leurs propres lois à l'intérieur de l'entreprise. Quelle sera la qualité des services assurés par une entreprise de Chypre ou de Roumanie fournissant la main d'œuvre à un hôpital français ou à une usine « SEVESO » italienne ?

Avec l'entrée de l'Asie Mineure ( Turquie ), l'Europe aura des frontières communes avec la SYRIE, l'IRAN, l'IRAQ et le CAUCASE en lutte. Nous verrons s'installer chez nous les populations turcophones d'Asie Centrale et du SIN- KIANG ( Ancien Turkestan, province autonome de la Chine ) munies d'un passeport turc délivré en bonne et due forme par la Communauté Européenne.

C'est pourquoi, il faut voter « NON » au projet de la CONSTITUTION EUROPEENNE.

**M.-T. GALATEAU, Conseillère Municipale.**  
[www.m-n-r.com](http://www.m-n-r.com)

## ► Droit de réponse

Le groupe socialiste manifeste à nouveau son regret que Montrouge ne se soit pas associée avec Bagneux, Fontenay, etc. dans une intercommunalité qui comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire vient d'embaucher un Directeur général des services, un Directeur financier, un Directeur technique autant de « gros » salaires que le contribuable de ces communes vont devoir payer. Evidemment, cela n'est pas notre philosophie d'économie. Pour cela, il continue à dénaturer le contenu des domaines d'actions que nous allons mettre en commun : activité économique, les ordures ménagères, les conservatoires, les centres de santé, la fourrière, la navette Montbus, les syndicats intercommunaux. Plus surprenante est la réflexion qu'avait déjà fait M. Vincent en Conseil communautaire et que l'on pourrait résumer comme cela : A partir du moment où les compétences de la Communauté de communes sont des compétences qu'exerçaient antérieurement les communes, le travail des élus serait le même et pour cela ne mériterait aucune rémunération supplémentaire. Evidemment ce n'est pas M. Vincent qui fait tout le travail que représente l'harmonisation des statuts du personnel qui devront travailler en commun, la mise en place de méthodes et de procédures communes tout en recherchant des économies d'échelles et des gains de productivité pour que cela ne pèse pas sur le contribuable. Et puis si M. Vincent avait raison pourquoi dans toutes les intercommunalités dirigées par la gauche, les élus socialistes n'ont pas refusé leurs indemnités. Encore une fois peut s'appliquer l'adage : faites ce que je dis, pas ce que je fais.

*Le Maire,  
Directeur de la publication*

J'ai déjà eu l'occasion de répondre au Parti Communiste sur la manière dont j'ai obtenu, quand j'étais Conseiller régional, l'inscription au contrat de plan du prolongement de la ligne 4 du métro. Le projet de contrat de plan 2000-2006 présenté par la majorité socialo-communiste de la Région ne prévoyait pas le prolongement de la ligne 4. Cela signifiait l'abandon définitif de ce projet. C'est suite à une difficile négociation du groupe UDF, et de moi-même, avec le Président Huchon que ce projet a finalement été inscrit.

Le Président Huchon a d'ailleurs eu l'occasion de rappeler, avec humour, en public que c'est grâce à l'inscription de ce projet qu'il a pu faire voter le contrat de plan en 2000. Quant au Parti Communiste, il n'a été d'aucun secours dans ce dossier.

*Le Maire,  
Directeur de la publication*